瑞中協會

GESELLSCHAFT SCHWEIZ-CHINA
SOCIÉTÉ SUISSE-CHINE
SOCIETÀ SVIZZERA-CINA
SWISS-CHINESE ASSOCIATION

INVITATION à la 76e Assemblée générale et aux festivités des « 75 ans de la Société Suisse-Chine »

Dimanche 29 août 2021 à 9h30
Hôtel Schweizerhof Lucerne

Avec un débat entre

M. Adolf Ogi
et
M. Bernhard Russi

sur le thème

«LA CHINE EST-ELLE UNE NATION DE SPORTS D'HIVER EN DEVENIR? »

Animation : Pascal Nufer
ancien correspondant en Chine de la SRG

Yabuli Skiresort, China

Déroulement

09:30 Accueil et enregistrement

10:00 Partie statutaire de l'Assemblée générale

10:45 Les 75 ans de la Société Suisse-Chine

11:30 *La Chine est-elle une nation de sports d'hiver en devenir?*
Débat avec MM. Adolf Ogi et Bernhard Russi, animé par M. Pascal Nufer

12:30 Apéritif renforcé

Selon une étude de l'Université Renmin, environ 150 millions de Chinois ont pratiqué des sports d'hiver au cours de la saison 2019/2020. Ce nombre devrait doubler d'ici 2025. Lors du débat animé par Pascal Nufer, Adolf Ogi et Bernhard Russi échangeront autour des perspectives des sports d'hiver dans l'empire du Milieu. Pascal Nufer est rentré récemment de Chine, après y avoir été correspondant de la SRG. Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral et ancien président de la Fédération suisse de ski, connaît bien l'importance sportive, économique et politique des sports d'hiver. Le champion olympique Bernhard Russi vient de tracer la piste de descente des Jeux Olympiques d'hiver 2022 à Beijing.

Nous remercions vivement nos sponsors de leur générosité!

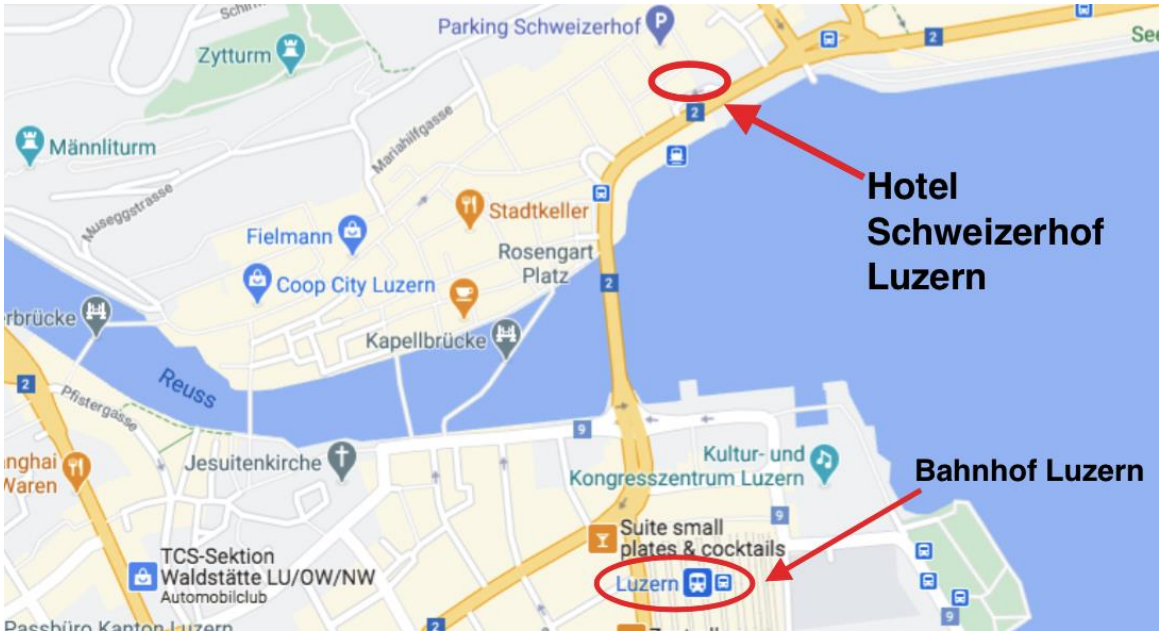

Hotel Schweizerhof Luzern, Schweizerhofquai 3, 6002 Luzern

Ordre du jour de la partie statutaire

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 septembre 2020
3. Rapport d'activités 2020 du président
4. Présentation des comptes 2020 et rapport des vérificateurs
5. Approbation des comptes 2020
6. Décharge du Comité
7. Départ du Comité de M. Helmut Reichen
8. Élection complémentaire au Comité : M. Werner Nievergelt
9. Divers

Délai d'inscription: vendredi 20 août 2021
Au moyen du formulaire ci-joint ou
https://schweiz-china.ch/events/gv2021/

Nous vous demandons de vous munir d'une pièce d'identité afin de vous identifier. L'Assemblée générale se déroulera conformément aux prescriptions sanitaires de l'OFSP. En cas d'exigences particulières, les personnes inscrites seront informées en temps utile par courrier électronique.

La **Société Suisse-Chine** a été fondée en 1945 par un groupe de personnes intéressées par la Chine, issues de la science, de la politique et du monde économique. Cela fait d'elle un des plus anciens groupes se souciant de développer une relation amicale entre la Suisse et la Chine. Ainsi, la rencontre entre des personnes des deux contrées et le souhait de contribuer à une meilleure compréhension réciproque jouent un rôle majeur dans ses activités. La Société Suisse-Chine est implantée et active dans tout le pays.

Le développement rapide de la Chine au cours des dernières décennies, une langue différente et la nature de son système politique font qu'il est difficile de se faire une image actualisée et équilibrée de la vie quotidienne de ce pays. En outre, en raison de la polarisation croissante de la politique et de la perception de la Chine, la riche culture millénaire de la société chinoise est souvent oubliée. À côté des reportages actuels dans les médias, nous entendons être une plateforme d'échanges, afin que les personnes et organisations intéressées puissent obtenir directement des informations et débattre de cet empire du Milieu qui monte en puissance.

La Société Suisse-Chine est une organisation indépendante à but non lucratif, politiquement et confessionnellement neutre. Les membres bénévoles de son Comité apportent leur vaste expérience de la Chine dans les activités de l'association. Ils tiennent aux valeurs fondamentales de la Suisse, telles que l'État de droit, un ordre social libéral, et l'inviolabilité des libertés individuelles. Malgré des systèmes sociaux divergents, les échanges à long terme avec les interlocuteurs chinois se déroulent toujours sur un pied d'égalité et se caractérisent par le respect mutuel. La Chine ne connaît pas une société civile comparable à la nôtre. De ce fait, la Société Suisse-Chine est en relation avec des interlocuteurs telle l'« Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger » ou avec des responsables des autorités chinoises.

La Société Suisse-Chine s'engage pour les intérêts de ses membres notamment dans les domaines de la culture, de la science, de l'économie et de l'éducation, entre autres à travers les activités suivantes :

- Organisation de conférences et de débats
- Visites guidées d'expositions
- Magazine « Ruizhong »
- Voyages d'études et de délégations
- Visites d'entreprises pour le corps étudiant
- Échanges avec les délégations chinoises
- Aide aux contacts

Les activités de l'association sont financées par des cotisations, du parrainage et des dons, ainsi que par les revenus perçus lors d'événements. Les membres comprennent des personnes physiques, y compris des jeunes en formation, ainsi que des entreprises et des institutions. En outre, la Société Suisse-Chine

entretient des relations et coopère avec des institutions et organisations nationales et étrangères intéressées par des échanges et des contacts au plan bilatéral.

Au cours des trois dernières années, la Société Suisse-Chine a reçu des contributions importantes des entreprises suivantes (par ordre alphabétique) :

CLARIANT

DÄTWYLER

Firmenich

FLUGHAFEN ZÜRICH

Nestlé

TITONI
OF SWITZERLAND

VICTORINOX

Station de ski de la montagne Changbai, Chine

Station de ski de Zhangjiakou, Chine

Moniteur de ski chinois en Suisse

Moniteur de ski chinois en Suisse

GRÜNDUNGSVERSAMMLUNG
DER
CHINESISCH-SCHWEIZERISCHEN
GESELLSCHAFT

Die Unterzeichneten erlauben sich, Sie zur Gründungsversammlung der Chinesisch-Schweizerischen Gesellschaft einzuladen, die am 6. März 1945 im Hotel Schweizerhof in Luzern stattfinden wird.

11.00 Uhr Einleitende Ansprachen.

11.30 Uhr Conférence de son Excellence Dr CHENG, anciennement Juge de la Cour de Cassation, Vice-Ministre et Ministre en fonction au Ministère de Justice Chinois, actuellement Juge de la Cour Permanente de Justice Internationale:
«*Quelques traits de la civilisation chinoise*».

12.30 Uhr Lunch.

14.15 Uhr Vortrag des Herrn Professor E. IMHOF, ETH., Zürich:
«*Die Gebirgsbarriere zwischen China und Indien*» (mit Lichtbildern).

Conférence sur *la musique chinoise* und Vortrag *chinesischer Volkslieder* von Frau Dr. SCHUSIEN SCHERCHEN-HSIAO, begleitet von Herrn Dr. HERMANN SCHERCHEN.

15.45 Uhr Beschlußfassung über die Statuten.
Wahl des Vorstandes und der Rechnungsrevisoren.

Tea-Party.

Es wird im Kunstmuseum Luzern eine kleine *Ausstellung chinesischer Malerei* zu sehen sein.

Invitation à l'assemblée constitutive de la Société Suisse-Chine en 1945

Hervorragende Chinesen haben schon früher den Gedanken gehabt, Chinesen und Schweizer zur Förderung der Beziehungen zwischen den beiden Völkern in einer Gesellschaft zu vereinigen. Er wurde von den Herren Nationalrat Dr. EUGEN BIRCHER, Prof. Dr. ALFRED GIGON, Dr. TIENSHE HU und Nationalrat Dr. h. c. dipl. Arch. ARMIN MEILI wieder aufgenommen. Im Herbst 1944 waren die Vorbereitungen soweit gediehen, daß ein kleiner Kreis von Interessenten zu einer Aussprache nach Zürich eingeladen werden konnte. Dieser befürwortete die Gründung einer Chinesisch-Schweizerischen Gesellschaft und betraute die Unterzeichneten damit, einen Statutenentwurf auszuarbeiten. Der Gründungsversammlung wird nunmehr ein solcher zur Genehmigung vorgelegt.

Wir gestatten uns, an Sie zu gelangen, weil wir überzeugt sind, daß auch Sie eine Vertiefung der chinesisch-schweizerischen Beziehungen sehr begrüßen.

Chinesen und Schweizer aus verschiedenen Fachgebieten sind mit uns der Ansicht, daß sie nur erreicht werden kann, wenn aus Angehörigen beider Länder eine Gesellschaft gebildet wird, die sich ausschließlich dieser Aufgabe widmet.

Die Chinesisch-Schweizerische Gesellschaft verfolgt ein solches Ziel, da sie gemäß ihren Statuten die Zusammenarbeit auf kulturellem und wissenschaftlichem Gebiet sowie die Pflege persönlicher Beziehungen anstrebt und ihre Tätigkeit auf die Behandlung wirtschaftlicher Fragen ausdehnt, sofern es sich als wünschbar erweist.

Der Statutenentwurf umschreibt, wie sich die Gesellschaft im wesentlichen betätigen will.

Nach der Ansicht der Unterzeichneten sollte der Vorstand mit Schweizern und Chinesen besetzt werden, die soweit möglich gleichzeitig die wichtigsten Fachgebiete vertreten; der Vorstand hätte sofort einen besonderen Arbeitsausschuß zu bestellen.

Wir werden uns außerordentlich freuen, wenn Sie sich dazu entschließen, die Bestrebungen der Gesellschaft durch Ihren Beitritt zu unterstüt-

Invitation à l'assemblée constitutive de la Société Suisse-Chine en 1945

zen. Mit der Teilnahme an der Luzerner Versammlung tragen die Eingeladenen in besonderem Maße dazu bei, die zwischen China und der Schweiz bestehenden persönlichen Bande enger zu gestalten. Bereits haben viele maßgebliche Chinesen ihr Erscheinen zugesagt.

Die Verhältnisse bringen es mit sich, daß wir Sie bitten müssen, uns *bis spätestens Monatsende* mitzuteilen, ob wir Sie zum gemeinsamen Lunch im Hotel Schweizerhof anmelden dürfen.

Mit ausgezeichneter Hochachtung

P. ALTHER, Generaldirektor der Schweizerischen Rückversicherungsgesellschaft, Zürich.
Dr. E. BIRCHER, Nationalrat, Aarau.
Prof. Dr. R. DURRER, Direktor der Gesellschaft der Ludw. von Roll'schen Eisenwerke AG., Gerlafingen.
Prof. Dr. A. GIGON, Basel.
Dr. h. c. dipl. Arch. A. MEILI, Nationalrat, Zürich.
A. SCHMID-RESPINGER, Direktor der Gesellschaft für Chemische Industrie in Basel.
E. SPEISER, Nationalrat, Direktor der Aktiengesellschaft Brown Boveri & Cie., Baden.

Es liegen bei:

Statutenentwurf
Anmeldung zum Lunch
Beitrittserklärung

Februar 1945

Invitation à l'assemblée constitutive de la Société Suisse-Chine en 1945